

# **PREMIERE REUNION PREPARATOIRE A LA 6<sup>ème</sup> CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)**

**Douala, du 09 au 10 Octobre 2007**

## **COMMUNIQUE FINAL**

La première réunion préparatoire à la 6<sup>ème</sup> session de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) s'est tenue à l'Hôtel Arcade de Douala au Cameroun, du 09 au 10 Octobre 2007. Elle était organisée par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), Agence de Facilitation de la CEFDHAC, en étroite collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), grâce aux appuis financiers du Gouvernement des Pays-Bas et du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE).

Ont pris part à cette réunion :

- M. le Secrétaire d'Etat aux forêts du Cameroun ;
- M. le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;
- Les représentants du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;
- La représentante de l'Ambassade du Gabon au Cameroun ;
- Les participants en provenance du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Centrafricaine, du Burundi, du Rwanda, de la République Démocratique du Congo ;
- Les représentants des réseaux, à savoir : le Réseau Africain d'Action Forestière (RAAF), le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), le Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR-CEFDHAC), le Réseau des jeunes pour la gestion des forêts d'Afrique centrale (REJEFAC), le Réseau des Populations Locales et Autochtones d'Afrique Centrale (REPALEAC), le Réseau International des Arbres Tropicaux (RIAT) ;
- Les membres de la société civile du Cameroun, du Burundi, de la RCA et de la RDC ;
- Les représentants des coopérations Française et Allemande ;
- Les représentants du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE) ;
- Les membres du Bureau Régional de l'Afrique Centrale de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), Agence de facilitation de la CEFDHAC ;
- Les membres du comité technique de la réforme de la CEFDHAC ;
- Les membres du comité régional d'organisation de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC.

Cette réunion était modérée par M. KOLOKOSSO A BEDIANG, Associé Principal du Bureau d'étude « Vision Positive de Développement » (VIPOD).

Elle visait à contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers la mobilisation de toutes les parties prenantes de la CEFDHAC.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Contribuer à la compréhension et l'appropriation des documents de la réforme par les parties prenantes ;
- Susciter l'implication des acteurs dans les thèmes et les sous-thèmes de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC ;
- Analyser les aspects liés à l'organisation logistique et stratégique de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC.

Les travaux se sont déroulés selon les principales étapes suivantes :

- 1- La cérémonie d'ouverture
- 2- Les exposés
- 3- Les discussions en plénière
- 4- Les recommandations

## 1- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a été ponctuée par trois interventions, à savoir :

- Le mot du Directeur Régional du bureau régional pour l'Afrique centrale de l'Union mondiale pour la nature, Agence de Facilitation de la CEFDHAC ;
- Le mot du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ;
- Le discours d'ouverture du Président en Exercice de la CEFDHAC.

### **a- Le mot de Dr BIHINI Won Wa MUSITI, Directeur du bureau régional pour l'Afrique centrale de l'Union mondiale pour la nature, Agence de Facilitation de la CEFDHAC.**

Le Dr BIHINI Won Wa MUSITI a salué la participation de tous et remercié le Gouvernement de la République du Cameroun à travers le Ministère des Forêts et de la Faune pour avoir accepté d'abriter les travaux de cette réunion. Il a ensuite félicité Monsieur Joseph Roland Matta pour sa récente nomination au poste de Secrétaire d'Etat aux Forêts du Cameroun et l'a ensuite remercié d'avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de cette rencontre.

Il a rappelé que la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC qui se prépare est la 1<sup>ère</sup> session de la Conférence après la signature du Traité de la COMIFAC. Elle revêt une importance particulière puisqu'elle porte sur la réforme et est également l'occasion de célébrer les dix ans du Processus de Brazzaville. Pour lui, la CEFDHAC reste indubitablement une pépinière, sinon le socle indispensable pour le renforcement de l'institution politique qu'est la COMIFAC. L'UICN reste ouverte et disposée à continuer à jouer le rôle d'Agence de facilitation de la CEFDHAC. Elle prendra en compte toutes les observations et propositions constructives des parties prenantes et d'autres institutions partenaires. Pour finir, il a adressé ses sincères remerciements à l'USAID-CARPE et au Royaume des Pays-Bas pour leurs contributions financière aux travaux de cette première réunion préparatoire.

### **b- Le mot du Pr. Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).**

Après avoir souhaité aux participants une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour dans la capitale économique du Cameroun, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a exprimé la gratitude de la COMIFAC aux partenaires au développement pour leur soutien multiforme au processus de réforme de la CEFDHAC et à l'organisation de la première réunion préparatoire de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC. Faisant un bref historique de la CEFDHAC, il a félicité l'UICN, Agence de facilitation de la CEFDHAC pour le travail réalisé depuis la création du processus. Il a également félicité les membres du comité technique dont les travaux ont permis la production des différents documents, à savoir le dispositif organisationnel de la CEFDHAC, la convention de collaboration entre la COMIFAC et la CEFDHAC et les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la CEFDHAC. Il a terminé son propos en assurant que la COMIFAC continuera, comme par le passé, à jouer son rôle de suivi, d'harmonisation et de coordination de toutes les initiatives en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers dans la sous-région.

### **c- Le discours d'ouverture du Président en Exercice de la CEFDHAC par M. Joseph Roland MATTA, Secrétaire d'Etat aux forêts du Cameroun.**

Au nom du Président en Exercice de la CEFDHAC, Son Excellence M. Elvis NGOLLE NGOLLE, il a souhaité la bienvenue à tous les participants à la 1<sup>ère</sup> réunion préparatoire à la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC. Rappelant le contexte de la création de la CEFDHAC, il s'est appesanti sur

la mission d'évaluation mandatée par la DGIS et l'UICN pour apprécier la pertinence de la CEFDHAC et comprendre son positionnement stratégique dans l'agencement institutionnel actuel, le comité technique de la réforme et les résultats de ses travaux ainsi que la décision du Président en Exercice portant désignation du Comité Régional d'organisation de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC. Il a remercié l'UICN pour avoir continué à jouer son rôle d'Agence de facilitation malgré les difficultés rencontrées, et pour avoir mobilisé les financements pour la présente réunion. M. Matta a réitéré les engagements du Cameroun de poursuivre et de parachever de manière participative la réforme de la CEFDHAC. Il a exhorté les différents acteurs, notamment les parlementaires, les membres des groupes nationaux de contact et des réseaux, les représentants du secteur privé et les Points Focaux de la COMIFAC d'être tous les Ambassadeurs de la CEFDHAC quand ils seront de retour dans leurs pays respectifs pour que la sixième session de la CEFDHAC soit une réussite. Il a terminé son propos en réaffirmant l'engagement du Cameroun à appuyer politiquement, techniquement et financièrement l'organisation de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC et les structures issues de la réforme.

## **2- LES EXPOSES**

Sous la conduite du modérateur, les participants ont suivi les différentes présentations suivantes :

### **2.1- Exposés introductifs sur les enjeux de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC**

- 2.1.1- Présentation synthétique des documents issus de la réforme et plan de diffusion des documents de la réforme dans les pays par M. Jean Paul NLEND NKOTT, Coopération néerlandaise de développement (SNV).
- 2.1.2- Les enjeux de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC par BOFAYA BOTAKA BAENDE, République Démocratique du Congo.
- 2.1.3- Thème et sous-thèmes de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC par M. BIHINI Won Wa MUSITI, UICN.
- 2.1.4- Finalisation et adoption du programme de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC par M. BIHINI Won Wa MUSITI, UICN.
- 2.1.5- Stratégies de communication de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC, par Félicité MANGANG, UICN.
- 2.1.6- Rôle des TIC dans la mise en œuvre de la stratégie de communication par Jérôme GUEFACK, UICN.

### **2.2- Analyse des aspects logistiques**

- 2.2.1- Présentation du budget de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC par Cléto NDIKUMAGENGE, UICN.
- 2.2.2- Tableau de responsabilités des parties prenantes (Gabon pays hôte, UICN, autres partenaires) par Cléto NDIKUMAGENGE, UICN.

**2.3- Présentation et adoption de la feuille de route de la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC** par Kenneth ANGU ANGU, UICN-CARPE.

## **3- LES DISCUSSIONS EN PLENIERE**

Chacune des présentations a été suivie d'échanges fructueux. Les commentaires et suggestions des participants ont été intégrés aux différents documents élaborés.

Le thème retenu pour la 6<sup>ème</sup> session de la CEFDHAC est : **Ressources forestières d'Afrique centrale : Source de richesse ou de pauvreté ?**

Les sous-thèmes sont les suivants :

- Ecosystèmes forestiers d'Afrique centrale et exploitation illégale des ressources ;
- Economie forestière et développement des sociétés ;
- Ecosystèmes forestiers, santé et vie ;
- Préservation et restauration des écosystèmes.

Six sessions parallèles ont été proposées :

- Formation forestière;
- Changements climatiques;
- Implication des parties prenantes dans les Accords de Partenariats Volontaires et certification ;
- Droits des communautés;
- Gestion des paysages ;
- PFBC (plan de travail 2007 – 2009)

Une feuille de route a été élaborée de manière consensuelle avec les participants. Elle fait clairement ressortir les activités, les délais, les lieux d'exécution et les responsabilités.

A l'issue des échanges, les points saillants suivants ont été relevés :

- Nécessité pour le comité d'organisation d'avoir une concertation avec le panel des donateurs pour finaliser l'élaboration du budget de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC ;
- Nécessité de promouvoir les synergies entre le comité régional et le comité national d'organisation de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC.

#### **4- RECOMMANDATIONS**

Au terme des travaux, les participants recommandent ce qui suit :

- Mobiliser les financements pour garantir la réussite de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC.
- Renforcer le financement des Groupes Nationaux de Contacts pendant la préparation de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC.
- Mettre en place une commission chargée de finaliser les documents de la réforme au cours de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC.
- Affiner le projet de programme de la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC en prenant en compte l'excursion prévue.
- Respecter les délais de la feuille de route élaborée.

Les participants remercient le Gouvernement du Cameroun, l'USAID-CARPE, le Royaume des Pays-Bas et l'Agence de Facilitation de la CEFDHAC, pour l'organisation de la première réunion préparatoire à la 6<sup>ème</sup> session de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC).

Fait à Douala, le 10 Octobre 2007

Les Participants